

In partnership with



Examen des politiques d'emploi des jeunes au Niger : quels leviers politiques sont importants ?



Image licensed from Adobe Stock

Authors Saadatou ALKASSOUM SANGARE | Sanoussi IBRAHIM OUMAROU | Christian Arnault Emini

Date June 2025

Working Paper 2025-15

PEP Working Paper Series ISSN 2709-7331

Résumé

Les jeunes Nigériens constituent une frange importante de la population et sont en majorité sans grande qualification et exposés au sous-emploi et au chômage. Le présent papier analyse les efforts réalisés par les pouvoirs publics nigériens pour booster la création d'emplois et améliorer l'employabilité des jeunes. Sur la base d'une approche qualitative, il se fonde sur une collecte de données primaires à travers des focus groups et des entretiens auprès des jeunes et des autres parties prenantes pour capter les informations sur la mise en œuvre effective des projets et programmes. Les résultats de l'analyse qualitative montrent que les principaux obstacles à la mise en œuvre des actions sont l'étroitesse de l'offre d'emploi, le faible niveau d'initiative des jeunes, la faiblesse des mécanismes d'information et de communication et la défaillance des mécanismes de suivi. Pour les jeunes diplômés et assimilés, le soutien technique continu aux jeunes entrepreneurs déjà opérationnels a été la solution la plus probante. Les initiatives de placement des jeunes sont contraintes par l'insuffisance de l'offre tandis que la formation professionnelle et technique est présente des perspectives d'autonomisation pour les jeunes déscolarisés ou non scolarisés nécessitant cependant d'être renforcées.

Mots clés : Jeunes, création d'emploi, emploi, entrepreneuriat, formation professionnelle

JEL: J23

Abstract

Niger's youth constitute a large segment of the population and are mostly unskilled and exposed to underemployment and unemployment. This paper analyzes the efforts made by Nigerien public authorities to boost job creation and improve the employability of young people. Using a qualitative approach, it relies on primary data collection through focus groups and interviews with youth and stakeholders to capture information on the actual implementation of projects and programs. The results of the qualitative analysis show that the main obstacles to the implementation of actions are the narrowness of the employment offer, the low level of initiative of young people, the weakness of information and communication mechanisms and the failure of monitoring mechanisms. For young graduates and the like, ongoing technical support to young entrepreneurs who are already operational has been most successful. Youth employment initiatives are constrained by the limited employment offer, while vocational and technical training offers empowerment opportunities for out-of-school and out-of-school youth that deserve to be strengthened.

Auteurs

Saadatou ALKASSOUM SANGARE

PHD en Économie du développement,
Cellule d'Analyse des Politiques publiques
et d'Évaluation de l'action
Gouvernementale. Niamey / Niger

sadalk2004@yahoo.fr

Sanoussi IBRAHIM OUMAROU

Doctorant, WASCAL Sénégal
Niamey-Niger

iosml.likesun93@yahoo.fr

Christian Arnault Emini

PEP Research Fellow, Senior Lecturer,
Université Yaoundé II, Senior Economic
Adviser, Prime Minister's Office, Cameroon

ceminia@yahoo.fr

Remerciements

Ce travail a été réalisé avec le soutien financier et scientifique du Partnership for Economic Policy (PEP www.pep-net.org) travaillant en partenariat avec la Mastercard Foundation.

Les auteurs remercient également les deux mentors PEP (Emini Christian et Claude Sinzogan) pour leur soutien technique et leurs conseils, ainsi que Abdoulahi Garba, Coordonnateur de la CAPEG pour ses précieux commentaires et suggestions.

Avertissement

Ce document a été produit dans le cadre de l'initiative Ce qui fonctionne pour l'emploi des jeunes en Afrique : Un examen des politiques existantes et une analyse empirique, mise en œuvre en partenariat avec la Fondation Mastercard. Il s'agit d'une initiative de trois ans (2021–2024) visant à constituer une base de connaissances sur l'emploi des jeunes et les politiques de développement social connexes afin d'éclairer les politiques et les pratiques. Les opinions exprimées ne reflètent pas nécessairement celles de la Fondation, de son personnel ou de son conseil d'administration. Pour plus d'informations sur cette initiative, veuillez visiter : www.pep-net.org/programs/youth-employment

Table des matières

I. Introduction	1
II. Les jeunes Nigériens et le cadre stratégique d'orientation des politiques	2
2.1 Rappel de la situation des jeunes Nigériens.....	2
2.2 Le cadre stratégique d'orientation des politiques.....	3
2.2.1 Deux nouveaux outils d'orientation sont apparus	3
2.2.2 Un système de sécurité sociale renforcée	6
III. Méthode	8
IV. Résultats de l'analyse	12
4.1 Les changements dans le cadre institutionnel des politiques d'emploi des jeunes.....	12
4.2 Les changements intervenus dans la mise en œuvre des programmes.....	16
4.2.1 Les résultats observés par type d'intervention	16
4.2.2 Résultats de la prise en charge de certains obstacles	18
4.2.3 Les innovations	22
4.2.4 Les leviers politiques pour l'emploi.....	24
4.3 Examen des évaluations des Programmes d'emplois pour les jeunes	25
4.4 Dynamique du système de suivi-évaluation.....	27
V. Économie politique des programmes d'emploi des jeunes	28
5.1 De l'adéquation des politiques	28
5.2 La pratique évaluative et le rôle des parties prenantes dans l'élaboration des programmes d'emplois pour les jeunes	30
VI. Conclusion.....	31
Références.....	33

Liste des graphiques

Figure 1 : Répartition des personnes interviewées selon la région 10

Figure 2 : Répartition des personnes interviewées selon le profil 10

Liste des tableaux

Tableau 1 : Les meilleures pratiques du point de vue des décideurs et informateurs 22

Tableau 2: Leviers de politiques selon les personnes consultées 24

Sigles et abréviations

AFRISTAT	Enquête sur les Conditions de Vie des Ménages et de l'Agriculture
ANPE	Agence Nationale pour la promotion de l'Emploi
BIT	Bureau Internationale du Travail
BTP	Bâtiment Travaux Publics
CAPEG	Cellule d'Analyse des Politiques publiques et d'Evaluation de l'action Gouvernementale
CCIN	Chambre de Commerce et d'Industrie du Niger
CEDEF	Convention sur l'Elimination de la Discrimination à l'Egard des Femmes
CMANI	Chambre des Métiers et d'Artisanat du Niger
CMU	Couverture Maladie Universelle
CPA	Compétition Plan d'Affaires
COSIVIP	Contrat d'Initiation à la Vie Professionnelle Comité Régional d'Apprentissage

EESA	Eau-Energie-Sécurité alimentaire
EFPT	Enseignement et Formation Professionnel et Technique
FAFPA	Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et à l'Apprentissage
FNJEV	Forum National Jeunesse Emploi Vert
FONDEJ	Fonds National de Développement de la Jeunesse
FPS	Femmes Paix et Sécurité
FSSP	Fonds de Solidarité pour la Sauvegarde de la Patrie
HCI3N	Haut-Commissariat à l'Initiative, les Nigériens Nourissent les Nigériens
IDEE	Initiatives pour le Développement de l'Entreprise
INJS/C	Institut National de la Jeunesse, des Sports et de la Culture
INS	Institut National de la Statistique
MJS	Ministère de la Jeunesse et des Sports
MPF/PE	Ministère de la Promotion de la Femme et de la Protection de l'Enfant
OIT	Organisation Internationale du Travail
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OSC	Organisation de la Société Civile
PACE	Programme d'Aide à la Création d'Entreprise
PAN	Plan d'Action National
PAPEJ2A	Plan d'Action national Pour l'Emploi décent des Jeunes dans les secteurs de l'Agriculture et de l'Agro-industrie au Niger
PDES	Plan de Développement Economique et Social
PEMIJ	Promotion de l'Employabilité et de l'Insertion économique des Jeunes
PIB	Produit Intérieur Brut
PNJ	Politique National de la Jeunesse
PNSP	Politique Nationale de Protection Sociale
PRODEC	Projet de développement des Compétences pour la croissance
PROMEL	Promotion de l'Entrepreneuriat Local dans le secteur rural

PVI	Projet Villages Intelligents pour la croissance rurale et l'inclusion numérique
RAMED	Régime d'Assistance Médicale
RAMO	Régime d'Assurance Maladie Obligatoire contributif
RESAEN	Réseau des Structures d'Accompagnement à l'entrepreneuriat du Niger
RPPT	Réseau de Producteurs de Pommes de Terre de Doutchi
SAE	Structure d'Accompagnement à l'Entrepreneuriat
SFC	START-UP & FINTECH CHALLENGE
SNISE	Stratégie Nationale Intégrée de Suivi-Évaluation
SNP	Secrétariat National du PAN
SNVSU	Stratégie Nationale de couverture sanitaire universelle
TIC	Technologies de l'Information et de la Communication

Résumé exécutif

Suite à un premier état des lieux des politiques et programmes d'emploi des jeunes effectué en 2022, cette revue met en exergue les nouveaux efforts réalisés par les pouvoirs publics nigériens pour booster la création d'emplois et améliorer l'employabilité des jeunes. Elle tente de répondre à une question essentielle : est-ce que les avancées réalisées dans ce cadre ont contribué à l'accélération de l'insertion des jeunes sur le marché de l'emploi ?

La méthodologie adoptée pour y répondre est fondée sur une revue documentaire et une approche qualitative et participative impliquant cette fois-ci les parties prenantes issues des huit régions du pays à travers 119 entretiens semi-structurés et environ 160 jeunes dans des groupes de discussion autour des changements intervenus dans la mise en œuvre des politiques et programmes de l'emploi et l'employabilité des jeunes.

Les résultats attestent d'un renforcement du cadre stratégique d'orientation des politiques avec l'adoption de nouveaux outils offrant des perspectives pour la création d'un système cohérent des conditions d'amélioration de l'employabilité des jeunes, et des réformes curriculaires en faveur de l'adéquation de l'offre de formation aux besoins du marché.

Les principaux changements perceptibles concernent la diversification de l'offre en fonction des cibles, une tendance à la prise en compte de toutes les composantes du dispositif de formation duale et l'extension de la cible des placements aux jeunes déscolarisés et non scolarisés avec comme finalité leur insertion économique. Dans le cadre du soutien technique à l'entrepreneuriat, une primauté est accordée aux jeunes déjà en activité et un accent particulier est mis sur la facilitation de leur accès à des réseaux et à de nouvelles sources de financement post formation. A cela s'ajoutent l'amélioration du climat des affaires et les nouvelles dispositions fiscales relatives à l'allègement des charges fiscales et l'amnistie fiscale inscrites dans la Loi des Finances 2023.

Dans la mise en œuvre des programmes et politiques, l'approche intégrée formation-insertion s'insère progressivement dans les pratiques, de nouveaux modèles d'affaires inclusifs sont apparus et des efforts sont faits pour adapter l'offre aux aspirations des jeunes.

Les changements en matière d'inclusivité concernent l'institution de mesures individuelles et l'orientation récente vers le développement de l'entrepreneuriat local. Toutefois, plusieurs obstacles à la mise en œuvre efficace des politiques ne sont pas encore pris en charge et la pratique du suivi-évaluation demeure toujours peu performante.

Au plan opérationnel, l'efficacité et l'efficience des programmes sont jugées moyennement satisfaisantes en raison de leur faible portée et de la persistance des contraintes de financement. Les informateurs interviewés pointent comme facteurs de succès, l'implication des jeunes, l'émergence de start-ups dans des domaines innovants, le développement des compétences des jeunes ruraux mais surtout la nouvelle posture à l'égard des jeunes en faveur de l'autonomisation.

Selon les interviewers, les leviers politiques pour l'emploi sont, du côté de l'offre, relatifs au soutien à l'auto-emploi, les initiatives de partenariat avec le secteur privé et le développement des chaînes de valeur agricoles. Du côté de la demande, ils concernent surtout la formation professionnelle et l'apprentissage, la diffusion de l'information et l'orientation des jeunes ainsi que la promotion de la culture de l'esprit d'entreprise chez eux.

Globalement, l'étude a permis de capter, auprès des informateurs clés, les meilleures pratiques qui contribuent à l'efficacité des programmes mais aussi les enseignements à tirer pour assurer une meilleure inclusivité et booster le potentiel de création d'emplois. Avec les perspectives prometteuses apparues en termes de sources de financement, la nouvelle dynamique impulsée pour moderniser le monde rural et développer les chaînes de valeur agro-sylvo-pastorale et avicole peut contribuer à accélérer la création d'opportunités économiques pour les jeunes. Mais, son efficacité est tributaire de l'amélioration de la qualité des formations, le renforcement du dispositif d'encadrement, la modernisation des pratiques culturelles et la disponibilité des infrastructures adéquates (Boadu P. and al., 2020).

I. Introduction

L'examen des politiques d'emploi des jeunes réalisé au Niger en 2022 a fourni des informations et des enseignements sur la nature des interventions, leur mise en œuvre effective, les facteurs de succès et d'échecs et les meilleures pratiques (Sangaré et al, 2023). Étant donné le poids important des jeunes¹ et la forte progression de leur nombre², l'accélération des efforts de création des opportunités d'emploi pour eux devient une nécessité qui n'échappe pas aux pouvoirs publics nigériens. L'offre d'emploi est restreinte en raison du faible développement du secteur privé et beaucoup de jeunes de par leurs capacités intrinsèques³ n'ont d'autres options que l'emploi indépendant. Cette situation est commune à la plupart des pays en développement. Selon Filmer Deon et al. (2014), les gouvernements doivent avoir une vision globale de la manière dont il convient de l'aborder. A noter que les principales contraintes liées aux initiatives les mieux classées sont celles relatives : (i) à l'insuffisance des mesures de suivi et d'évaluation ; (ii) au manque d'orientation et de conseil pour aider les jeunes à faire des choix de carrière éclairés ; (iii) au caractère limité de la couverture et de la coordination entre les partenaires de mise en œuvre ; (iv) aux faibles capacités de formations et des structures de renforcement, en particulier dans les zones rurales ; et (v) à l'instabilité des mécanismes de financement.

Au Niger, plusieurs initiatives ont été prises dans le cadre des politiques et programmes innovantes pour créer le plus d'emplois possibles en faveur des jeunes. Reste à savoir si ces initiatives ont placé le pays sur une trajectoire favorable à l'accélération de leur insertion sur le marché du travail. La présente étude intervient après celle qui fut consacrée à l'examen des politiques d'emploi deux années auparavant et qui visait à générer des connaissances sur l'accélération des efforts pour insérer les jeunes en documentant les changements apparus dans les politiques et les pratiques mises en œuvre. L'approche qualitative d'analyse est fondée sur des entretiens et des groupes de discussions avec les parties prenantes, ainsi que divers autres intervenants qui ont permis de renseigner les avancées dans le cadre législatif et réglementaire, la formulation des programmes et politiques, mais aussi la pertinence du système de suivi et

¹ Les jeunes représentent un tiers de la population nigérienne en 2021.

² Le taux de croissance est estimé à 3%.

³ Faible niveau de scolarité. L'importance des jeunes nigériens qui ne sont ni en emploi, ni aux études, ni en formation (NEET) (trois fois plus élevée chez les jeunes femmes)

d'évaluation. Un accent particulier est mis sur les questions d'inclusivité des politiques, de prise en compte des groupes spécifiques marginalisés mais aussi sur les leviers et innovations pertinentes mises en œuvre. En termes de valeur ajoutée, cette recherche contribue au débat autour de solutions permettant d'accélérer l'intégration des jeunes sur le marché du travail à partir de l'expérience spécifique du Niger. Ses résultats pourraient éclairer davantage les pouvoirs publics sur les leviers leur permettant de booster la création d'emplois.

Après un rappel succinct de la situation des jeunes sur le marché du travail, et un exposé des changements dans le contexte politique général dans la sections 2, la section 3 décrit la méthodologie adoptée avant l'analyse des résultats dans les sections 4 et 5.

II. Les jeunes Nigériens et le cadre stratégique d'orientation des politiques

2.1 Rappel de la situation des jeunes Nigériens

La revue de 2022 sur l'emploi des jeunes renseigne que les 15-35ans représentent le tiers de la population nationale. Ils sont constitués pour moitié de jeunes femmes (Sangaré et al, 2023) et vivent en majorité en milieu rural (plus de 80%). Plus de deux tiers d'entre eux ne sont ni en emploi, ni en étude, ni en formation (NEET). Ils sont exposés au chômage lorsqu'ils ont un niveau d'éducation intermédiaire et avancé. La grande majorité (62%) est d'un niveau d'instruction inférieur ou égal au primaire, et sont donc en situation de sous-emploi. Ainsi, 68,4% sont principalement dans l'agriculture qui ne les occupe que pendant six mois.

Du fait des défaillances du système éducatif⁴, leur taux d'achèvement n'atteint même pas 20% avec de fortes disparités selon le genre. Faiblement dotés en compétences techniques et professionnelles, les jeunes ont un déficit de capacités intrinsèques qui ne favorise pas leur transition vers un emploi digne et épanouissant. Ils font face à une offre d'emploi restreinte en

⁴ Faiblesse de la qualité de l'enseignement, baisse du rendement scolaire, importance des taux d'abandon.

raison du faible développement du secteur privé majoritairement constitué d'activités de commerce et de services qui n'arrivent à absorber que près de 20% d'entre eux.

Cette caractérisation de la situation des jeunes émane des résultats fournis par les enquêtes ménages et les quelques rares enquêtes sur l'emploi. Elle n'est pas exhaustive étant donné l'absence d'informations suffisantes sur leurs revenus ou leurs salaires dans l'informel, ou l'ampleur du nombre de jeunes travaillant dans ce secteur. De plus, avec le débat soulevé par Rizo M. et al. (2015) sur la qualité des statistiques sur l'emploi du fait de l'utilisation de terminologies conventionnelles (« emploi salarié » et de « travail indépendant ») inadaptées à la nature et à la diversité des relations de travail dans les pays en développement, il est donc possible que les résultats soient biaisés et ne reflètent pas la réalité de la situation des jeunes nigériens.

2.2 Le cadre stratégique d'orientation des politiques

Sur la période 2022-2024, ce cadre est caractérisé par l'adoption de nouveaux outils d'orientation et le renforcement de la sécurité sociale.

2.2.1 Deux nouveaux outils d'orientation sont apparus

Il s'agit du plan de développement économique et social (PDES) 2022-2026⁵ et de la Politique Nationale de la Jeunesse (PNJ) 2023-2032.

Comparativement au plan précédent, le plan de développement économique et social (PDES) 2022-2026 a inscrit la promotion du capital humain, de l'emploi, de l'inclusion et de la solidarité nationale comme priorité dans son premier axe stratégique. L'objectif poursuivi est d'améliorer le niveau d'instruction et de formation de la population, et de rendre plus qualifiée la main-d'œuvre offerte. Cette vision globale envisage aussi : (i) une prise en charge des jeunes hors du système éducatif, (ii) un renforcement de l'alphabétisation et l'éducation non formelle, (iii) une

⁵ Le nouveau cadre de référence quinquennale pour les politiques générales de formation, d'apprentissage et d'alphabétisation

gestion et un pilotage plus efficace des structures en charge de l'éducation et de la formation, (iv) un renforcement de la gouvernance et de la coordination du secteur, (v) une intensification des programmes à haute intensité de main-d'œuvre en milieu rural et enfin, (vi) un soutien à la création d'entreprises en zone urbaine (Ministère des Finances, 2022).

En outre, plusieurs réformes curriculaires sont prévues pour la promotion de compétences spécifiques, l'adéquation de l'offre de formation aux besoins du marché à travers notamment l'intégration d'une stratégie de valorisation des activités locales et la mise en place d'un cadre d'échange permanent réunissant les entreprises et les institutions de formation et de recherche. Pour pallier l'insuffisance identifiée en supports pédagogiques, et réduire les inégalités d'accès à l'éducation et la formation via la formation à distance, le Programme 1 prévoit l'introduction du numérique dans les établissements scolaires, notamment au niveau secondaire.

Contrairement à l'ancien plan, le PDES 2022-2026 offre une vision et des perspectives pour la création d'un système cohérent des conditions d'amélioration de l'employabilité des jeunes tout en identifiant les objectifs, les mécanismes à travers des programmes d'actions concrètes et une meilleure articulation avec les programmes connexes concourant indirectement à ces objectifs.

Par ailleurs, il est explicitement établi dans le nouveau PDES que l'axe stratégique de la transformation structurelle (axe 3), centré sur le secteur privé dynamique et le développement agricole durable, poursuit des objectifs de création d'emplois pour les jeunes. L'objectif est de dynamiser les secteurs porteurs (agriculture, élevage, secteurs des télécommunications, énergies, transport, tourisme / artisanat, mines, pétroles et BTP) pour une croissance forte, durable, inclusive, résiliente et créatrices d'emplois. De plus, les objectifs de promotion de l'insertion socio-économique des jeunes sont clairement définis dans le Programme 6 à travers la création d'un Fonds National de Développement de la Jeunesse (FONDEJ), l'ouverture d'un département de formation et de l'entrepreneuriat à l'INJS/C, l'institutionnalisation du Forum National Jeunesse Emploi Vert (FNJEV) et l'opération « Jeunesse pour un Niger » en vue de la réalisation de la muraille verte. La finalité est d'assurer plus de 90 000 emplois permanents et près de 280 000 emplois temporaires aux jeunes filles et garçons, sans discrimination, chaque année (respectivement 93 287 et 279 863 emplois), tout en leur assurant l'accès aux connaissances et aux opportunités d'apprentissage.

En matière d'inégalités de genre, le nouveau cadre a consacré pour la première fois un programme spécifique (Programme 5) dont les actions majeures sont : l'atténuation du poids des pesanteurs sociales et culturelles, l'intégration du genre dans les systèmes de planification, de suivi et d'évaluation des secteurs, le renforcement de l'accès des femmes et des jeunes filles aux instances de prise de décision et de gestion et le renforcement de l'employabilité et de l'accès des femmes, des jeunes filles et de celles en situation d'handicap à un emploi décent (Ministère des Finances, 2022).

Les autres avancées concernent :

- l'adoption en juin 2020 de la nouvelle politique foncière rurale fondée sur une approche sensible au genre avec un axe d'intervention destiné à favoriser l'accès des femmes aux terres exploitables et fertiles ;
- les mesures discriminatoires fiscales en faveur des femmes et des jeunes.

L'adoption du Plan d'Action National (PAN) de deuxième génération 2020-2024 de l'agenda Femmes Paix et Sécurité (FPS) intègre : (i) les objectifs de l'agenda 2063 de l'Union Africaine, (ii) la Recommandation générale n°30 du Comité sur l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes de la Convention sur l'Élimination de la Discrimination à l'Égard des Femmes (CEDEF), (iii) les objectifs pour un développement durable à l'horizon 2030 dont ceux de l'égalité entre les sexes, la réduction des inégalités, iv) la lutte contre les changements climatiques, et ceux de justice et de paix (MPF/PE, 2020).

S'agissant de la Politique Nationale de la Jeunesse (PNJ) 2023-2032⁶, elle prône l'émergence et la promotion d'une nouvelle génération de jeunes nigériens socialement bien intégrés, économiquement actifs, politiquement engagés et aptes à impulser les actions de développement national (MJS, 2023). Elle se démarque fondamentalement de l'ancienne (PNJ 2016-2020) par la prise en compte globale des obstacles liés à l'employabilité des jeunes à partir d'un diagnostic plus poussé de leur situation. La nouvelle politique va au-delà d'une simple amélioration du cadrage institutionnel et organisationnel en proposant aux jeunes un programme

⁶ C'est le cadre qui fédère toutes les questions en matière de promotion de l'emploi, du droit au Travail et de la protection sociale, particulièrement les questions de l'orientation, l'insertion et l'accompagnement des jeunes.

d'accès aux opportunités économiques et un programme de développement de leur employabilité (Axe stratégique 2).

Le premier programme s'appuie, entre autres, sur le développement de l'entrepreneuriat des jeunes en général et des jeunes vulnérables en particulier, incluant l'entrepreneuriat rural dans les chaînes de valeur à travers la transformation et la commercialisation des produits agro-sylvo-pastorales et halieutiques mais aussi le développement des mécanismes favorables à l'accès aux marchés des produits.

Quant au deuxième programme, il est axé principalement sur des stratégies de renforcement des capacités productives des jeunes à faibles qualifications professionnelles et techniques, la mise en place des mesures incitatives à l'emploi des jeunes, sans discrimination. Il met l'accent également sur les mesures d'identification, de promotion et de renforcement des secteurs porteurs d'emplois des jeunes (multiplicateurs d'emploi jeune) et surtout de renforcement de l'offre en éducation extra-scolaire et professionnelle de qualité, adaptée aux besoins du marché, en associant l'apprentissage et l'acquisition de compétences pratiques.

2.2.2 Un système de sécurité sociale renforcée

Le système de protection sociale, qui n'était pas assez résilient, malgré l'existence de la Politique Nationale de Protection Sociale (PNSP) de 2011, a finalement évolué. Cette politique a souffert d'un manque d'opérationnalisation (Halidou I. et al., 2013) par le passé. Quant au PDES 2022-2026, il avait prévu de renforcer son ancrage institutionnel par l'accélération de sa mise en œuvre, et son ancrage à un système de protection sociale intégrant à la fois les travailleurs du secteur formel et du secteur informel dans un régime contributif⁷.

Deux mesures importantes prises récemment ont bouleversé le système de sécurité sociale nigérien :

⁷ Ce sont les recommandations de l'étude du PNUD et du BIT (2020)

- L'institution d'un Fonds de Solidarité pour la Sauvegarde de la Patrie (FSSP) en vue de stimuler l'économie, de réduire le chômage et de favoriser l'autonomisation économique des groupes vulnérables, notamment les femmes et les jeunes. Le fonds est institué en faveur de la sécurité sociale de ces groupes par le biais de soutiens financiers à la formation et la promotion des initiatives d'emploi dans les secteurs de l'agriculture, l'agroalimentaire, les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) et l'industrie.
- L'adoption par décret n° 2021-583 le 23 juillet 2021 de la Stratégie Nationale de couverture sanitaire universelle (SNVSU)⁸ 2021-2030 avec pour objectif la mise en place d'une politique de gratuité des soins médicaux par la création d'une Couverture Maladie Universelle (CMU), l'instauration d'un Régime d'Assurance Maladie Obligatoire contributif (RAMO) couvrant les salariés et retraités des secteurs public et privé et les travailleurs indépendants du secteur informel et rural et d'un Régime d'Assistance Médicale (RAMED) non contributif à l'intention des personnes vulnérables.

Bien que l'assurance chômage ne soit pas prévue pour les travailleurs salariés, le Code du travail impose aux employeurs de verser une indemnité à leurs employés licenciés pour des raisons économiques. De plus, le Décret n°2017-682 portant Règlement d'application du Code du Travail fait obligation aux entreprises d'accorder la priorité aux Nigériens dans le recrutement de leurs agents, avec un quota de 5% de personnes handicapées lorsqu'elles disposent d'un effectif de plus de vingt (20) travailleurs. En outre, il est fait obligation aux employeurs d'interdire toute forme de violence physique ou psychologique dans le cadre des relations de travail, et d'assurer un service médical au profit de leurs travailleurs. Toutefois, elle ne prévoit pas la mise en place d'installations sanitaires et la fourniture d'eau potable.

Pour le cas spécifique des handicapés, leur emploi demeure toujours un défi en raison d'une faible application des textes (voir annexe 1), justifiée par leur méconnaissance, une faible allocation de ressources, la persistance des préjugés sociaux et l'absence de mécanismes de suivi du respect de la législation (FNHN, 2018). Souvent, l'accès aux avantages est compromis par la non prise en

⁸ Cette stratégie est conforme aux recommandations de l'Organisation Mondiale de la Santé.

compte transversale de certains besoins (interprètes en langues de signe, aménagements adaptés, matériels/appareils et technologies d'assistance etc.)

En outre, bien que le Statut général de la fonction publique de l'État et le Code du travail posent le principe de la non-discrimination et les conditions d'égalité en matière de traitement et d'accès à l'emploi des femmes, les stéréotypes continuent toujours d'influencer leur accès à certains emplois. Pourtant le harcèlement est puni par la loi, dans l'espace public comme sur le lieu de travail, mais le problème réside surtout au niveau de la dénonciation de faits incriminés. Les initiatives visant à briser le silence sur les violences subies, mais aussi à encourager et faciliter des mécanismes d'accès à la justice et à la réparation des victimes demeurent des défis à relever.

III. Méthode

La seconde revue tout comme la première a opté pour une revue documentaire et une approche qualitative et participative visant à répondre à la question de savoir si les avancées réalisées ou perçues dans la conception et la mise en œuvre des programmes et politiques ont permis une accélération de l'insertion des jeunes sur le marché de l'emploi.

3.1 Revue documentaire

Elle a été organisée en trois étapes :

- l'analyse des données nationales : elle a consisté à rechercher des données récentes qui permettent de caractériser la situation des jeunes ;
- l'examen des politiques nationales : elle a permis de repérer les avancées dans la prise en compte des contraintes à l'insertion économique des jeunes mais aussi d'évaluer le soutien gouvernemental et privé en faveur de la création d'emplois et des programmes des jeunes;
- la revue de la littérature : elle a mis en évidence les résultats de l'évaluation des politiques et programmes d'emplois de jeunes en Afrique.

Les informations sur les textes nouvellement adoptés, les documents stratégiques élaborés et adoptés et les mesures nouvelles prises lors de la conception ou de la mise en œuvre des programmes ont été collectées au niveau des sites des institutions publiques, dans les documents de programmes récemment adoptés, mais aussi à partir de l'exploitation des résultats des études et recherches récentes sur la thématique.

3.2 Consultations des parties prenantes et des jeunes

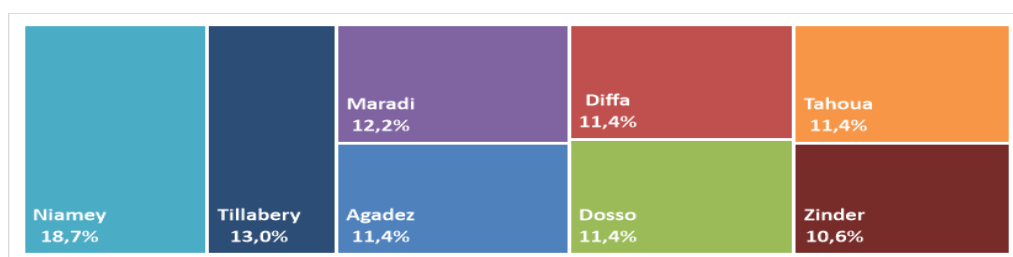
La phase de consultation a consisté à regrouper les informations sur les changements intervenus dans la mise en œuvre des politiques et programmes de façon à générer des connaissances sur les innovations qui contribuent aux succès des leviers de politique. Elle a ciblé les politiques et programmes implémentés dont les jeunes et autres parties prenantes se souviennent le plus pour capter les meilleures pratiques, les innovations qui, selon les acteurs, ont donné des résultats probants.

La méthodologie d'échantillonnage est conforme à celle de l'étude de 2021 et elle facilite la comparaison dans le temps. Mais le champ d'analyse a été étendu aux huit régions du pays comparativement aux cinq précédentes (Niamey, Maradi, Zinder, Dosso et Tahoua). Par ailleurs, les interviews ont été adressées à plus de 60% aux principaux informateurs de la première revue auxquels s'ajoutent d'autres informateurs enrôlés sur place. En dehors de Niamey, trois localités ont été visitées par région (le chef-lieu de région, une commune urbaine et une commune rurale) par une équipe constituée de chercheurs et d'assistants. Le choix de ces communes est fait en concertation avec les parties prenantes clés (décideurs, influenceurs ou représentants de jeunes) pour cibler les zones d'intervention des programmes.

Deux types d'outils ont été utilisés : les entretiens et les discussions de groupes.

Les entretiens semi-structurés sont organisés avec les parties-prenantes clés (responsables de programmes, les décideurs, les inspecteurs, les influenceurs⁹ ou représentants de la société civile et les représentants des jeunes) issues des principales institutions nationales chargées des questions de jeunesse, des partenaires au développement et des organismes de placement et de soutien. La finalité était de documenter les changements saillants dans le cadre institutionnel, stratégique et législatif, les efforts pour réduire certaines lacunes programmatiques et les changements dans la mise en œuvre. Les questions posées portaient sur l’inclusivité et l’adaptabilité des politiques et programmes, la coordination et la cohérence d’ensemble avec d’autres politiques, la réglementation et la protection des droits, l’efficacité des systèmes de suivi ainsi que les obstacles et défis.

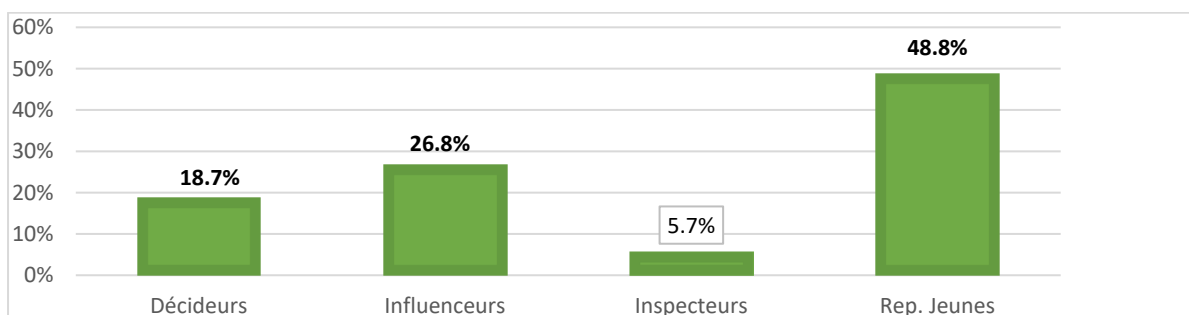
Figure 1 : Répartition des personnes interviewées selon la région



Source : Auteurs à partir des données de l'enquête

Les entretiens à Niamey ont concerné cette fois-ci 22 acteurs seulement, étant donné les bouleversements intervenus dans le cadre du nouveau contexte politique. Les entretiens ont touché en majorité les représentants des jeunes (49%) et les influenceurs (27%). En milieu rural, ce sont essentiellement les représentants des jeunes qui ont été consultés.

Figure 2 : Répartition des personnes interviewées selon le profil



⁹ Les influenceurs regroupent les intermédiaires politiques, les cadres issus des organisations internationales, ONG, médias, ceux du monde des affaires et du secteur privé, experts universitaires

Source : Auteurs à partir des données de l'enquête

Au total, 119 entretiens ont été réalisés dans les huit régions visitées, dont plus de la moitié en milieu rural (52%), soit un peu plus d'acteurs interviewés, comparativement à la première revue qui avait totalisé 86 entretiens dont près de la moitié à Niamey.

Les groupes de discussion sont réalisés autour des jeunes, y compris les vulnérables pour capter leurs perceptions et leurs aspirations. Les discussions ont tourné autour de la connaissance des programmes, l'inclusivité et la pertinence des politiques et programmes, l'impact de leur mise en œuvre et les leviers politiques de l'emploi (facteurs de succès, innovations). Finalement, 17 groupes de discussion ont été constitués (contre 14 lors de la première revue), ce qui a permis de toucher 160 jeunes, comparativement aux 212 jeunes antérieurement. La triangulation des informations auto-déclarées a permis de contourner les biais et de saisir des données réelles et fiables.

IV. Résultats de l'analyse

4.1 Les changements dans le cadre institutionnel des politiques d'emploi des jeunes

Au Niger, les stratégies nationales en faveur de la promotion de la jeunesse sont arrimées au Plan de Développement Économique et Social (PDES) 2022-2026¹⁰ à travers son premier axe stratégique qui porte sur la promotion du capital humain, de l'emploi, de l'inclusion et de la solidarité nationale dans l'optique d'améliorer le niveau d'instruction et de formation de la population, et par conséquent, la qualification professionnelle de la main-d'œuvre. Le nouveau PDES et la Politique Nationale de la Jeunesse (PNJ) 2023-2032 matérialisent une nouvelle orientation vers des actions beaucoup plus tournées vers la demande de formation et de compétences techniques et professionnelles afin de favoriser une transition adéquate vers le marché du travail. Cette orientation s'appuie sur la croyance répandue selon laquelle la formation aux compétences techniques et professionnelles suffira à libérer le potentiel des jeunes. Toutefois, force est de reconnaître que le déficit de compétences techniques n'est qu'un aspect du problème de l'emploi des jeunes. Une approche globale de ce défi nécessite de considérer les contraintes pesant à la fois sur le capital humain et les aspects du problème liés à l'environnement des affaires.

Par ailleurs, vu leur conception, les deux outils semblent prendre en charge les insuffisances identifiées dans la prise en charge de la problématique de l'emploi des jeunes. Toutefois, l'adoption d'un cadre stratégique, aussi pertinent soit-il dans son contenu, ne garantit pas systématiquement la mise en œuvre réelle de ces programmes si elle ne s'accompagne pas de plan de mise en œuvre pour orienter la production des résultats. La réalisation des effets attendus pose aussi le défi majeur des capacités de mise en œuvre efficace des actions. Les expériences passées

¹⁰ Le nouveau cadre de référence quinquennale pour les politiques générales de formation, d'apprentissage et d'alphabétisation

de politiques ayant enregistré de faibles taux de réalisation des activités (PAN2¹¹ ou PNG 2017_2029¹²) doivent interpeller les pouvoirs publics nigériens sur les dispositions à prendre.

Au niveau des programmes d'intermédiation ou de placement, la planification des pratiques est demeurée inchangée mais la cible des placements est désormais élargie aux jeunes déscolarisés et non scolarisés. Les services de coaching et d'accompagnement professionnel des jeunes offerts par le projet de Promotion de l'Employabilité et de l'Insertion économique des Jeunes (PEMIJ) de l'Ambassade des Pays Bas ciblent, en effet, les jeunes diplômés mais aussi les déscolarisés ou non scolarisés désireux de s'insérer dans le domaine du bâtiment et des travaux publics. Pour les jeunes diplômés, il s'agit de les accompagner pour le stage ou le contrat à durée déterminée tandis que les jeunes déscolarisés ou non scolarisés sont placés en apprentissage tutoré dans des structures partenaires des villes de Tillabéry et Niamey.

S'agissant des initiatives de formation professionnelle et de renforcement des compétences, deux changements méritent d'être soulignés :

- L'adaptation de l'offre de formation professionnelle avec les besoins du marché du travail a évolué. Avec le programme GWANI 2023-2035 naît une approche participative qui implique le secteur privé agricole et semi-industriel et adopte des mécanismes de gestion par les acteurs publics (ministre, conseils régionaux, mairies, structures spécialisées) et privés (organisations professionnelles, faïtières, etc.). Le programme vise la formation de 7200 jeunes hommes et femmes des régions de Dosso, Maradi et Niamey pour la formation professionnelle, l'insertion dans le marché du travail de 12700 jeunes hommes et femmes vulnérables, dont 6 000 dans les régions de Tillabéry, Tahoua et Diffa et 6 700 via le FAFPA pour les régions de Maradi et de Dosso avec la mise en place d'une offre de formation particulièrement adaptée à des jeunes fortement éloignés du marché du travail et d'un accompagnement post-formation plus poussé.

¹¹ Toutefois, le constat est qu'en 2024 encore, les réalisations du PAN2 se sont limitées à la cartographie des acteurs intervenant sur la thématique Femmes, Paix et Sécurité, la mise en place du Secrétariat National du PAN (SNP) en tant qu'organe de coordination de la mise en œuvre et des antennes régionales et quelques actions de vulgarisation en raison d'une faible mobilisation des ressources.

¹² Cette politique a impulsé la mise en place d'un Observatoire National pour la Promotion du Genre (ONPG), rattaché au Cabinet du Premier Ministre, pour faciliter l'alignement entre la PNG et les différentes stratégies et la création des cellules genre dans de nombreux ministères (UNICEF, 2021) sans grand succès.

- Les offres sont de plus en plus diversifiées suivant les cibles (jeunes déscolarisés ou non scolarisés et jeunes ruraux, chômeurs ou travailleurs ayant perdus leurs emplois, promoteurs de projets). Le projet REEL MAHITA, mis en place en 2022, cible les jeunes¹³, issus des régions de Dosso, Tillabéry et Tahoua, dans les filières/chaines de valeur bétail/viande, lait/produits laitiers et aviculture mais s'étend aussi aux acteurs professionnels des filières chaines de valeur d'élevage à travers des services d'appui-conseil ou un accompagnement technique et financier pour les promoteurs de projets d'entreprise (1285 promoteurs visés). En outre, l'intérêt plus grand accordé au secteur de l'élevage témoigne d'un changement des caractéristiques de l'offre qui va au-delà des filières de l'artisanat.

Il importe de noter que la tendance actuelle lors de la conception des programmes est la prise en compte de toutes les composantes du dispositif de formation duale que sont l'aide à l'insertion des sortants par l'emploi ou l'auto-emploi, le suivi des sortants et l'évaluation post-apprentissage.

Enfin pour les initiatives de soutien technique et d'appui à l'entrepreneuriat des jeunes, les avancées observées au cours de la période 2022-2024 concernent :

- la tendance à une extension de l'offre de soutien technique aux jeunes déjà en activité. Le projet de Renforcement de l'Entrepreneuriat en Élevage « REEL Mahita » propose une offre différente (formation continue) aux acteurs professionnels des filières/chaines de valeur d'élevage (bétail/viande, laits et aviculture) tandis que le projet PROMEL (Promotion de l'Entrepreneuriat Local dans le secteur rural) accompagne les entreprises émergentes à travers le développement de systèmes de marchés inclusifs via l'établissement de partenariats solides avec des entreprises agricoles désireuses de mettre en place ou de renforcer un modèle d'affaires inclusif avec de jeunes agriculteurs et éleveurs.
- Le renforcement de l'accompagnement des jeunes formés en élargissant leurs possibilités d'accès à des réseaux et à de nouvelles sources de financements post-formation. L'expérimentation des incubateurs pilotes au sein des centres de formation professionnelle, le recrutement de Structures d'Accompagnement à l'Entrepreneuriat (SAE) offrant des services de pré-incubation et d'incubation engagés par le projet « REEL Mahita » sont assez illustratifs.

¹³ 2000 jeunes ciblés.

- Les efforts de plus en plus entrepris pour adapter les interventions aux besoins réels des jeunes. A ce titre le projet de Promotion de l'Employabilité et de l'Insertion économique des Jeunes (PEMIJ)¹⁴, privilégie le développement de dispositifs inclusifs de formation et d'insertion professionnelle et d'accès au marché, adaptés aux contextes et durables.

Tout cela dénote un début de prise en compte des obstacles auxquelles font face les jeunes entrepreneurs et qui les empêchent de pérenniser leurs activités. Des efforts sont faits aussi pour soutenir le développement du secteur privé à travers la facilité de crédit¹⁵ négociée pour 100 petites et moyennes entreprises (PME) d'un montant de 10,9 milliards de francs CFA, la création du nouveau cadre national inclusif pour le dialogue public-privé et l'adoption de mesures incitatives discriminatoires nouvelles à savoir l'allègement des charges fiscales, en contrepartie de recrutement des jeunes, l'amnistie fiscale de 2ans pour toute entreprise nouvellement enregistrée et l'exonération dans le secteur industriel (Loi des Finances 2023).

En ce qui concerne les startups, les acquis et les bonnes pratiques des interventions passées sont promus au cours de la période 2022-2024 en explorant d'autres champs d'interventions, principalement les énergies renouvelables, la technologie et l'agrobusiness. On note, en effet, un intérêt grandissant en faveur de la problématique et des solutions du développement des fintech et à leur impact sur l'inclusion financière et la promotion des talents. L'initiative START-UP & FINTECH CHALLENGE (SFC) du Projet Villages intelligents pour la croissance rurale et l'inclusion numérique (PVI) s'inscrit dans cette perspective. Parmi les projets phares qui ont caractérisé cette période, on peut citer le Programme Nexus Eau-Energie-Sécurité alimentaire (EESA).

La période 2022-2024 est aussi marquée par une multiplication des espaces de co-working, et les autres services personnalisés pour la promotion des jeunes entrepreneurs.

¹⁴ Ce nouveau projet de 2023 est piloté par les acteurs locaux et financé par le Royaume des Pays Bas

¹⁵ Elle a été négociée auprès du Fonds National d'Appui aux Petites et Moyennes Entreprises et aux Petites et Moyennes Industries (FONAP)

4.2 Les changements intervenus dans la mise en œuvre des programmes

Les changements sont observés dans les dimensions relatives à l'inclusivité, l'adaptation de programmes aux besoins des groupes marginalisés et les pratiques néfastes. L'objectif de cette section est de présenter ces résultats, d'une part, et de discuter des éléments essentiels qui contribuent au succès des politiques conçues pour aider les jeunes en relation avec les leviers politiques les plus efficaces, d'autre part.

4.2.1 Les résultats observés par type d'intervention

Les initiatives de placement, d'orientation et d'insertion professionnelle des jeunes

Les mêmes processus de sélection et les mêmes mécanismes de suivi et d'évaluation (voir Sangaré et al., 2023) sont maintenus dans les institutions publiques de mise en œuvre. Les quelques changements émanent de certains projets nouveaux. A titre illustratif, des services de placement en apprentissage tutoré sont désormais proposés aux jeunes déscolarisés ou non scolarisés à travers le projet de Promotion de l'Employabilité et de l'Insertion économique des Jeunes (PEMIJ). Le projet s'est assuré auparavant de l'intérêt des jeunes pour le bâtiment et les travaux publics à travers une étude sur les possibilités d'insertion des jeunes au niveau des régions de Dosso et Tillabéry. Ce projet va au-delà de l'acquisition d'une expérience professionnelle et vise l'insertion économique des jeunes, ce qui constitue une innovation. En fin décembre 2024, le PEMIJ aspire améliorer les revenus de 14750 jeunes.

Les initiatives de formation professionnelle et de renforcement des compétences

L'approche intégrée de formation-insertion gagne du terrain. En témoigne le projet ProEMPLOI intervenant dans les régions d'Agadez, de Tillabéri et de Zinder qui, dans sa deuxième phase qui a démarré en 2021, a adopté une démarche d'interventions qui couvre les trois piliers du marché du travail, à savoir la demande, l'offre et le placement. Les jeunes sont accompagnés lors de leur choix professionnel et systématiquement préparés à travers des formations et des coachings à la vie professionnelle. Au total, rien qu'au niveau du FAFPA, 6.466 jeunes (dont 55 % de femmes

et de jeunes filles) ont été touchés dans toutes les régions du projet, grâce à des formations basées sur leurs besoins et/ou à un soutien matériel. Le projet a aussi contribué au renforcement de la coordination régionale entre les acteurs des secteurs privé et public qui a été formalisée à travers l'adoption par décret du cadre national du dialogue public-privé. L'offre de formation est étendue aux acteurs professionnels en activité, salariés ou non-salariés (cas des projets ProEmploi 2021-2024, « REEL Mahita » 2022-2026, GWANI 2023-2027) tandis que l'implication du secteur privé est de plus en plus promue (projet GWANI).

Les pratiques de sélection des participants aux programmes demeurent les mêmes. Elles sont prises en charge soit par un comité érigé au niveau local, soit par un cabinet habilité ou encore par appel d'offres. Dans le cas d'interventions spécialisées ciblant des groupes spécifiques, le même principe de comité local prévaut sauf que les critères de sélection se réfèrent à l'ordre d'inscription ou le type d'handicap (handicap simple ou double). Certains représentants de jeunes ont même confirmé des cas où la liste des bénéficiaires est juste érigée par le chef de village. Néanmoins la sous-représentation de groupes demeure, dirigée vers des groupes particuliers de jeunes ou vers des milieux spécifiques. Elle est la conséquence d'un déficit d'informations selon le Président du Conseil régional des jeunes de Diffa, les canaux de transmission n'étant souvent pas à la portée des jeunes ruraux en particulier.

Enfin, comparativement à la première revue, nombreux sont aujourd'hui les acteurs qui reconnaissent l'existence de manipulations même si selon le représentant de PRODAF de Diffa, elles sont toujours gérées de manière à ne pas compromettre l'atteinte des objectifs. Cette manipulation est alimentée par l'inclusivité politique limitée et se traduit par l'adhésion aux programmes semblables pour des intérêts personnels et le placement des bénéficiaires ne remplissant pas les critères. Les jeunes indigent surtout l'intervention des responsables communaux.

Les initiatives de soutien technique et d'appui à l'entrepreneuriat

Au niveau des institutions nationales, le processus de sélection des bénéficiaires aux programmes demeure toujours centralisé au niveau de la capitale pour toutes les interventions. Aucun changement n'est enregistré dans la mise en œuvre du Projet d'appui à la Création d'Entreprise (PACE) piloté par l'ANPE ou la Compétition de Plan d'Affaires (CPA) prise en charge

par la Chambre de Commerce et d'Industrie du Niger (CCIN). La plupart des personnes consultées confirment la non prise en compte des questions d'informalité lors de la conception des politiques en dehors des actions incitatives initiées par les structures d'accompagnement, de conseil et d'orientation de jeunes entrepreneurs (sensibilisation, diffusion des mesures d'exemption et avantages de la formalisation) ou autres institutions nationales (mesures incitatives de recyclage de jeunes en activités dans l'informel du Ministère de la formation professionnelle et technique).

Toutefois, en dépit des conseils prodigués en faveur de la formalisation, beaucoup de jeunes entrepreneurs continuent toujours de craindre la fiscalité et hésitent à se formaliser. En milieu rural, la dynamique déjà engagée pour constituer les jeunes en scouts (groupes organisés) disposant d'un statut en collaboration avec les mairies constitue déjà un premier pas vers une certaine reconnaissance formelle.

En termes de résultats, le modèle d'affaire inclusif entre le projet PROMEL et le Réseau des Producteurs de Pomme de Terre de Douthi (RPPT), fondé sur le stockage en vue de la revente lors de périodes de hausse des prix sur le marché a permis d'octroyer des semences de pommes de terre à crédit à 380 nouveaux jeunes producteurs âgés de 18 à 35 ans. L'effet final a été une augmentation significative de la production, passant de 460 tonnes à 967 tonnes soit un chiffre d'affaires de 256 925 000 F CFA.

4.2.2 Résultats de la prise en charge de certains obstacles

Les obstacles en jeu concernent entre autres la non inclusivité des interventions et les multiples pratiques néfastes qui impactent la mise en œuvre efficace des projets.

La non inclusivité des interventions est timidement prise en charge

En effet, la concentration des interventions dans les centres urbains identifiée dans la première revue comme un facteur favorisant la non inclusivité des interventions est de plus en plus remise en question à travers l'orientation récente des initiatives vers le développement de l'entrepreneuriat local. Toutefois, l'approche théorique d'égalité de chance prévaut au niveau des institutions publiques d'interventions avec comme conséquence l'exclusion du champ des

interventions des jeunes stéréotypés, ceux qui sont éloignés des institutions d'intervention et tous ceux qui ont des contraintes spécifiques ne facilitant pas leur participation aux programmes.

Finalement la prise en compte des obstacles auxquels les groupes spécifiques marginalisés font face n'est pas conforme à l'avis de tous les acteurs. Alors que les uns l'évaluent à travers l'implication des femmes et des groupes marginalisés lors de la conception des programmes, les autres trouvent qu'elle n'est pas effective en raison de l'absence d'études de faisabilité permettant de saisir les besoins des bénéficiaires et les difficultés qu'ils affrontent. Plusieurs témoignages d'actions initiées lors de la mise en œuvre sont rapportés. Une représentante du secteur privé consultée explique que pour surmonter les difficultés d'écoulement des produits sur le marché, des dispositions sont prises pour organiser les femmes en coopératives. Un autre interviewé témoigne du cas d'un projet d'autonomisation des femmes où lors de la conception, les femmes avaient suggéré des actions en vue d'alléger leurs corvées dans le but de disposer de plus de temps pour participer aux formations. Le représentant de Swiss Contact Dosso assure aussi que dans le cadre de leurs interventions, des mesures individuelles sont mises en place, telles que l'assignation de nounous aux femmes allaitantes lors des formations dans le but de favoriser leur concentration et maximiser les résultats.

En ce qui concerne les jeunes handicapés, plusieurs témoignages de cas de discrimination positive ayant conduit à leur choix en dehors du principe de tirage ont été rapportés par de jeunes coachs locaux lors des consultations régionales. La pratique de discrimination positive en faveur des jeunes filles est confirmée par les jeunes consultés et même souvent acceptée par les jeunes garçons, notamment à Agadez et à Niamey. A Dosso et à Tahoua, certains jeunes reconnaissent aux jeunes filles une capacité accrue à respecter les échéances, à suivre les procédures établies et à maintenir une constance dans leurs efforts. Elles sont, en outre, moins enclines à la migration. La pratique d'analyses ante-interventions demeure très peu répandue. Selon la présidente des femmes transformatrices du Niger, même les quelques tentatives initiées sont éphémères. « Plusieurs obstacles ne sont pas analysés de manière approfondie et restent par conséquent sans propositions de réponses », argumente-t-elle. A titre illustratif, l'accès des femmes à la terre reste toujours problématique dans certaines localités.

La mise en œuvre des programmes est jugée moyennement satisfaisante.

Elle est considérée comme acceptable pour la plupart des intervenants consultés et certains attestent même d'un changement dans les critères de sélection et la mise en œuvre comparativement aux périodes précédentes. Les jeunes expliquent qu'auparavant, les bénéficiaires étaient principalement les enfants des autorités coutumières ou des personnes influentes tandis que quelques informateurs jugent que les décalages entre la programmation et la réalisation se font de plus en plus rares. Néanmoins des cas de prévisions déviées ou interrompues sans préavis sont encore rapportés par les jeunes. Les modifications des activités prévues ou encore leur non-conformité par rapport à la conception se situent le plus souvent au niveau des objectifs de soutien, du ciblage des bénéficiaires, des délais d'exécution ou encore du financement prévu pour les bénéficiaires. Un cas illustratif est l'intervention de Millenium Challenge qui après trois ans de mise en œuvre n'a toujours pas démarré l'aménagement prévu des hectares pour les travaux agricoles dans la région de Dosso, encore moins entamé le bitumage des 6 à 7 km de routes dans cette ville.

Selon les jeunes consultés, les programmes de placement et de recrutement souffrent beaucoup plus de modifications que de non-conformité. Ces modifications se traduisent à travers le déroutement de bénéficiaires et le favoritisme, affectant ainsi la crédibilité des initiatives pour lesquelles les jeunes sont en perte de confiance. "On ne croit plus à l'ANPE, car souvent on ne recrute pas parmi les candidats dont les dossiers sont transmis" dit un jeune à Tahoua. Dans d'autres cas, soit les temps de formation sont écourtés soit les décaissements au profit des bénéficiaires sont retardés.

Pour les handicapés, le décalage entre l'original prévu et la mise en œuvre effective est permanent du fait du non-respect de certaines dispositions règlementaires (quota de 5%) ou de la non disponibilité du profil parmi les personnes handicapées. Mais aussi des cas d'inadéquation d'interventions aux attentes ont aussi été rapportés par les informateurs consultés (cas des appuis en papier braille dans un format dépassé, ou celui d'appuis en cannes inadaptées aux personnes ciblées). En milieu rural, c'est surtout les promesses non tenues d'accompagnement post formation qui sont rapportées par les bénéficiaires.

La dynamique de création de start-up est soutenue par une amélioration du climat des affaires et du cadre fiscal

Quatre faits majeurs justifient l'amélioration du climat des affaires :

- L'opérationnalisation du centre de formalité des entreprises avec une simplification des procédures de création d'entreprise et l'allègement des charges fiscales. Des centres de gestion agréés ont été positionnés à Niamey et dans quelques régions pour aider à développer des services d'appui aux entreprises.
- La multiplication des réseaux de transmission des données et des messageries et des structures d'accompagnement
- L'existence d'un fonds d'investissement à impact dédié aux start-ups et Petites et Moyennes Entreprises (PME) à fort potentiel : 13 lauréats sur les 85 dossiers enregistrés primés lors de l'édition Start-up & Fintech Challenge (SFC) en 2022.
- La mise en place du cadre de dialogue public-privé pour échanger sur les obstacles majeurs au développement du secteur privé mais aussi des mesures et réformes susceptibles de remettre en cause ses intérêts.

Le constat est que la plupart des jeunes méconnaissent les mesures incitatives et fiscales en faveur de l'entrepreneuriat. Ceux qui sont plus informés reconnaissent les efforts réalisés pour alléger les procédures de création d'entreprise. Une jeune de Maradi précise : « Avant, même pour la reconnaissance, il nous fallait un acte notarial qui coûtait 200.000fcfa. Mais aujourd'hui, créer une entreprise coûte 17.500fcfa ». Ils sont aussi nombreux (Jeunes consultés à Niamey, Tahoua, Dosso et Maradi) à accueillir favorablement l'exonération de paiement d'impôt les deux premières années d'exercice. Mais, faute d'informations sur la procédure permettant de bénéficier de cette exonération, des jeunes à Maradi et Tillabéry ont confié avoir été imposés après une année d'exercice.

En conclusion, beaucoup reste encore à faire pour générer un écosystème entrepreneurial dynamique et actif susceptible de contribuer à la diversification de l'économie et à l'amélioration la productivité. Déjà, la charte des PME en cours d'élaboration va certainement permettre de clarifier le cadre juridique qui gouvernera ce type d'entreprises et les facilités dont elles pourraient jouir en matière de développement de contenu local, de mécanismes innovants, et d'accès aux financements.

4.2.3 Les innovations

Les innovations ayant contribué au succès des interventions selon les intervenants sont :

- la création de métiers nouveaux, à l'instar de l'élevage de poussins avec l'utilisation de couveuses solaires ;
- l'existence d'une plateforme numérique favorisant la promotion du conseil agricole et facilitant la mise en relation directe entre producteurs agricoles et consommateurs ;
- la possibilité offerte aux femmes de choisir leur métier et leur accompagnement après la formation ;
- la mise en place de comités de sélection et de plaintes

Les informateurs entendent comme facteurs ayant contribué aux succès l'implication de la jeunesse dans les activités économiques, la prise de conscience et l'engagement des jeunes vers l'autonomisation, l'émergence de start-ups dans des domaines innovants (transformation des produits locaux et des fruits sauvages), le développement des compétences des jeunes ruraux dans plusieurs domaines.

Plusieurs meilleures pratiques ont aussi été rapportées (voir Tableau 1). Toutefois leur diffusion n'est systématique que dans les projets ou programmes libellés en plusieurs phases (i.e. Swiss Contact). Elle se traduit par la reproduction des activités dans d'autres régions quand bien même l'engagement, le dynamisme et le leadership du groupe sont très déterminants pour une réussite des initiatives répliquées.

Tableau 1 : Les meilleures pratiques du point de vue des décideurs et informateurs

MEILLEURES PRATIQUES		BENEFICES
Soutien l'entrepreneuriat	L'implication de la cible dans la conception, le suivi et l'accompagnement	Elle permet la prise en compte effective des besoins des jeunes et favorise la durabilité des interventions.
	L'implication de toutes les parties prenantes et le suivi de proximité et l'accompagnement	Elle conditionne la mise en œuvre efficace des programmes

	La mise en place d'un comité de recrutement avec comme principe de base la transparence et la lutte contre les interférences	Elle renforce la confiance entre les intervenants et les bénéficiaires et donne plus d'importance et de crédibilité aux programmes.
	Le déploiement des jeunes coachs locaux dans les villages	Cela participe à la responsabilisation des bénéficiaires à travers le jeune coach local en tant que parrain de la communauté des bénéficiaires
	Le financement et le suivi post-installation	Un accompagnement financier et technique adéquat après la formation est crucial pour la réussite des jeunes entrepreneurs.
	Les témoignages des cas de réussite	
	La mise en réseau des différents acteurs de l'entrepreneuriat en vue d'une synergie d'action.	Favorise la collaboration et le partage d'expériences entre les différents acteurs du domaine entrepreneurial stimule l'innovation
Formation professionnelle	La digitalisation à travers une plateforme numérique	Elle favorise la promotion du conseil agricole en facilitant la diffusion rapide d'informations et conseils pertinents; établit une connexion directe entre producteurs et consommateurs, créant un lien transparent et direct dans la chaîne d'approvisionnement alimentaire.
	Le renforcement des capacités des maîtres d'apprentissage ainsi que de leurs ateliers.	Il facilite le suivi post formation de l'apprenant et contribue au renforcement de ses compétences.
	Le cycle complet de la formation associé à la remise de kits.	Cela suscite l'engagement de la cible pour participer à tout le processus de l'intervention
	La mise en place d'un ciblage précis, tenant compte de l'expérience préalable des jeunes dans les métiers.	Cela évite que les bénéficiaires ne cèdent les kits offerts, garantissant ainsi une utilisation optimale des ressources mises à disposition.
	La prise en compte des besoins émergents en intégrant des formations pertinentes	Elle facilite l'insertion des jeunes formés sur le marché du travail.

	La qualité des informations autour du programme	Elle permet de rendre les programmes efficaces.
	Le continuum formation - installation	Il promeut l'emploi durable auquel le jeune est confronté après sa formation professionnelle.
	L'apprentissage par l'action ou "jeu de rôle"	Il permet aux jeunes d'acquérir des compétences pratiques et de développer leur confiance en soi en simulant des situations réelles.
	La participation active des jeunes dans la formulation et la mise en œuvre des politiques	Contribue à la prise en compte des perspectives des jeunes dans les processus décisionnels garantissant des politiques plus adaptées
Placement	Prise en Charge des stagiaires	Elle a favorisé l'offre de stages par de nombreuses structures, étant donné qu'elles ne supportent pas financièrement le coût du stagiaire.

Source : Auteurs à partir des résultats des consultations

4.2.4 Les leviers politiques pour l'emploi

Pour assurer aux politiques et programmes d'employabilité des jeunes une mise en œuvre plus efficace, six leviers ont été identifiés par les acteurs consultés (Tableau 2).

Tableau 2: Leviers de politiques selon les personnes consultées

Leviers en faveur de l'offre	Leviers en faveur de la demande
Le soutien à l'auto-emploi ou l'entrepreneuriat notamment dans le numérique	La Promotion de la formation professionnelle et l'apprentissage des jeunes
La promotion de partenariats avec le secteur privé	La diffusion de l'information et l'orientation des jeunes
Le développement des chaînes de valeurs agricoles et halieutiques	La promotion de la culture de l'esprit d'entreprise chez le jeune

Source : Auteurs à partir des résultats des consultations

La formation professionnelle et l'apprentissage de qualité suivant l'approche continuum de formation-insertion apparaît comme un levier incontournable qui fait l'unanimité à condition qu'elle soit adaptée aux opportunités du milieu et aux besoins réels des jeunes. En outre, même si la promotion des chaînes de valeurs agricoles et halieutiques fait l'humanité, plusieurs questions en suspens (foncier, intérêt des jeunes) doivent être réglés au préalable. En ce qui concerne le soutien à l'auto-emploi, les acteurs relèvent la nécessité d'assurer un financement adéquat, d'étendre le suivi et l'accompagnement des jeunes promoteurs et de renforcer le réseau des incubateurs et accélérateurs.

Pour les jeunes diplômés désireux de s'insérer dans un emploi salarié, un levier politique pourrait consister à nouer des accords de partenariat avec le secteur privé à travers des mesures fiscales incitatives afin d'assurer l'emploi à un quota de jeunes placés en stage. Des analyses doivent être menées pour évaluer le manque à gagner soutenable pour l'économie mais surtout le dispositif de contrôle de la réglementation du marché du travail (temps et contrats de travail, durée du stage, dialogue social) doit être renforcé tant en ressources humaines que financières pour mettre fin à certaines pratiques d'exploitation et améliorer la qualité des emplois.

Mais dans une dynamique de long terme, le levier le plus important serait selon les informateurs la promotion de la culture de l'esprit d'entreprise chez les jeunes. Cela se fera à travers une réforme des programmes de formation et une sensibilisation accrue à tous les niveaux.

4.3 Examen des évaluations des Programmes d'emplois pour les jeunes

Cet examen est fondé sur la revue de la littérature des politiques d'emploi des jeunes en Afrique sub-saharienne. Il montre une orientation des analyses vers la demande pour comprendre les aspirations et les attentes professionnelles des jeunes, ainsi que les obstacles et contraintes perçus et réels auxquels ils sont confrontés. Il révèle également la rareté des évaluations d'impact des résultats des interventions visant à soutenir les jeunes (Betcherman, Olivas et Dar, 2004 ; Cho et Honorati, 2013). Les informateurs entrevoient comme facteurs ayant contribué aux succès l'implication de la jeunesse dans les activités économiques, la prise de conscience et l'engagement

des jeunes vers l'autonomisation, l'émergence de start-ups dans des domaines innovants (transformation des produits locaux et des fruits sauvage), le développement des compétences des jeunes ruraux dans plusieurs domaines. Toutefois, selon Nouri Mzid. et al. (2024), l'Afrique est en bon ordre de marche en matière d'emploi des jeunes puisque sur 54 États africains membres de l'OIT, 37 (soit 69%) déclarent avoir adopté une stratégie active pour l'emploi des jeunes en 2024. Le double défi pour générer des emplois plus productifs est l'accroissement de la productivité de l'agriculture et la diversification de l'emploi non agricole.

Robert Kappel (2022) analysant les débats et les tentatives fructueuses comme infructueuses face aux défis en termes d'emploi en Afrique subsaharienne, réaffirme l'urgence d'une nouvelle politique économique endogène de promotion des opportunités d'emploi qui s'appuiera sur l'industrialisation et sur les connexions entre les villes et les campagnes et en établissant un lien entre les investissements étrangers et l'entrepreneuriat local. Les programmes d'auto-emploi et d'entrepreneuriat en tant que principaux outils des politiques sont axés sur l'offre de main d'œuvre (KAMGA, 2019). Pour assurer des emplois durables aux jeunes, beaucoup d'auteurs (Dedehouanou et al., 2021; Mueller, 2021; Omolo, 2022) mettent en exergue l'importance de primer la qualité de l'emploi. Robert Kappel (2022) argumente que pour la plupart des jeunes africains, le principal problème n'est pas tant l'absence de travail que la difficulté d'accès à des emplois décents et de qualité. Toutefois, nonobstant cet état de fait, cela ne constitue pas une priorité dans les politiques d'emploi.

A l'ère de la technologie et du numérique, certains auteurs (Ngene G. et al., 2021, BENAINI, N., BENAINI, N., 2024) mettent en relief de nouvelles opportunités professionnelles qui s'offrent aux jeunes leur permettant d'explorer des carrières émergentes et dynamiques. L'Initiative mondiale pour des emplois décents pour les jeunes de l'OIT s'inscrit dans cette orientation de création d'emploi aux jeunes dans l'économie numérique. Elle est complétée par une campagne conjointe OIT-UIT lancée en 2017 pour mobiliser des investissements afin de doter cinq millions de jeunes de compétences numériques prêtes à l'emploi dans le monde d'ici 2030. Au Niger les trois éditions de la compétition E-TAKARA ont contribué à démocratiser le numérique et à promouvoir les Tics au service du développement. Les 24 lauréats primés ont bénéficié de subventions pour le développement de leurs projets de solutions numériques (CIPMEN 2021).

Selon Boadu P. and Fatunbi A.O. (2020), les facteurs clés de succès liés à la conception, la structure de mise en œuvre, au partenariat, à la couverture et aux mécanismes de financement sont : la promotion de programmes de développement des compétences pour l'emploi des jeunes prenant en compte les défis liés à leur développement dans la conception des initiatives et l'intégration de l'approche par la chaîne de valeurs dans le cadre de l'élaboration d'initiatives de création d'emplois dans le secteur de l'agriculture. Les auteurs soulignent l'importance des mesures visant à faciliter l'accès aux ressources de production telles que la terre, les systèmes d'irrigation, les intrants améliorés, le financement et les liens entre les marchés des intrants et des extrants pour la durabilité des emplois créés.

Parlant de l'inclusivité, le BIT (2020) montre qu'elle est très peu abordée dans les politiques de création d'emploi. Elle soutient de ce fait que les futures politiques nationales de l'emploi devront prendre plus au sérieux les capacités et les contraintes budgétaires dans le but de hiérarchiser les solutions.

4.4 Dynamique du système de suivi-évaluation

Au Niger, le suivi et l'évaluation sont consacrés au plan réglementaire par :

- les dispositions de la loi 2011-20 du 8 août 2011, déterminant l'organisation générale de l'administration civile de l'État et fixant ses missions ;
- et l'ordonnance n°2010-54 du 17 septembre 2010 portant Code général des collectivités territoriales qui, en ses articles 80, 150 et 305, fait obligation aux responsables des organes exécutifs (maires et présidents des conseils régionaux) de rendre compte aux populations par « un rapport général » de la gestion des collectivités territoriales et statue sur l'exercice, par la tutelle, du contrôle de la gestion des collectivités territoriales.

Des entretiens avec les parties prenantes, il ressort que la pratique du suivi-évaluation demeure peu performante en raison d'une faible culture d'évaluation et surtout de la faible capitalisation des acquis en matière d'évaluation des actions de développement, de la faible qualité des rapports d'évaluation et l'absence d'un système intégré de suivi et évaluation permettant de

disposer de données statistiques désagrégées à temps opportun et à tous les niveaux. L'engagement de la société civile dans le processus de S&E reste aussi faible. Toutefois, la période 2022-2024 est marquée par un renforcement du système avec l'adoption de la Stratégie Nationale Intégrée de Suivi-Évaluation (SNISE) en 2022 et la mise en place en cours de la plate-forme informatique de collecte des données.

V. Économie politique des programmes d'emploi des jeunes

Les contraintes politiques et institutionnelles qui entravent l'efficacité des Programmes d'emplois pour les jeunes subsistent et constituent des facteurs qui ralentissent la dynamique de création d'emplois.

5.1 De l'adéquation des politiques

Elle est handicapée par l'absence d'un cadre stratégique d'opérationnalisation de l'emploi décent, la faible coordination des actions et plusieurs contraintes politiques et institutionnelles à la mise en œuvre efficace des politiques.

Les questions d'emploi des jeunes sont toujours gérées à court terme et les dimensions d'emplois dignes, décents et durables sont reléguées au second plan. Aucune stratégie nationale d'emploi décent n'est initiée pour les jeunes. Le système génère par conséquent plus d'emplois temporaires et des actions d'urgence de prévention et de réponses appropriées dans les domaines de la sécurité alimentaire, de la nutrition, et du pastoralisme à travers le plan de soutien aux populations vulnérables généré annuellement. Mais au niveau sectoriel, un Projet d'appui à l'élaboration d'une stratégie et d'un plan d'action national pour l'emploi décent des jeunes dans les secteurs de l'agriculture et de l'agro-industrie au Niger (PAPEJ2A) est en cours. Cette stratégie est cohérente avec la vision de la politique nationale de la jeunesse révisée qui a décliné clairement

comme orientation le développement de l'entrepreneuriat rural dans une optique de développement des chaînes de valeur à travers la transformation et la commercialisation des produits agro-sylvo-pastorales et halieutiques.

S'agissant du problème de coordination, un nouveau mécanisme a été institué dans le secteur de la formation professionnelle et technique à travers le schéma directeur de l'EFTP. Il y a aussi le comité régional d'apprentissage (CRA) constitué par la direction en charge de la formation professionnelle, le Fonds d'appui à la Formation Professionnelle et l'Apprentissage (FAFPA), la CMANI (Chambre des Métiers et d'Artisanat du Niger) autour du Secrétaire Général Adjoint du Gouvernorat. Au niveau national, les acteurs institutionnels continuent d'agir individuellement sur des volets spécifiques chacun dans le cadre de sa mission.

Les résultats des consultations auprès des inspecteurs corroborent ceux obtenus lors de la première revue. Les textes réglementaires en matière de salaire minimum ne sont appliqués en grande majorité que dans les entreprises formelles et les projets. Ils sont en général méconnus par beaucoup d'employeurs mais aussi les employés jeunes tandis que ceux relatifs à la santé et la sécurité rencontrent souvent la mauvaise foi des employeurs qui ne mettent pas place le comité de santé et de sécurité exigé par le Code du travail ou le crée sans le rendre opérationnel. Il est rapporté aussi des difficultés de suivi dans les zones reculées.

Sur la période 2022 – 2024, les avancées vers la prise en charge de ces contraintes à l'efficacité et l'efficience de la mise en œuvre des politiques concernent la conception de nouveaux documents de politiques, l'accroissement des opportunités de création d'emploi et l'apparition de nouvelles sources de financement. Ainsi, on espère à travers la politique nationale de la jeunesse un encadrement des actions dans un cadre de coordination intersectorielle entre l'ensemble des acteurs œuvrant pour le développement de la jeunesse. En outre, l'option de plus en plus répandue d'appuyer les jeunes déjà en activités peut constituer un moyen idéal pour favoriser la création d'emploi pour d'autres jeunes. L'intérêt récent pour le numérique et l'accélération du développement des technologies concourt également à accroître le potentiel de création d'emploi pour les jeunes. Cette dynamique contribue néanmoins à accélérer le mouvement de polarisation des emplois en augmentant la part des emplois peu qualifiés.

Une autre avancée importante est l'apparition de nouvelles sources de financement à travers la création du Fonds de Solidarité pour la Sauvegarde de la Patrie (FSSP) et de plusieurs autres projets et programmes en perspectives. Le FSSP a engagé les discussions techniques avec l'Agence Nationale pour la Promotion de l'Emploi (ANPE) qui pilote le programme le plus répandu dans ce cadre (PAIJ) dans le but de soutenir l'entrepreneuriat des jeunes. Finalement les ressources nouvelles attendues de l'exportation du pétrole brut offrent un espace budgétaire pour accroître le financement, mais à condition que ces fonds puissent être bien gérés dans le cadre d'une stratégie assortie d'une feuille de route précise pour la mise en place d'un fonds de stabilisation.

5.2 La pratique évaluative et le rôle des parties prenantes dans l'élaboration des programmes d'emplois pour les jeunes

La mise en œuvre efficace des programmes d'emplois pour les jeunes et l'atteinte des résultats attendus nécessite un suivi régulier et une mise à jour continue des pratiques fondées sur les expériences du passé et les contributions des parties prenantes (décideurs, influenceurs, jeunes) tout au long du processus.

Les résultats des consultations montrent que le Niger ne dispose pas d'un mécanisme uniformisé de suivi et d'évaluation des projets. La faible capitalisation des résultats des rapports d'évaluation lors de la formulation des stratégies nationales ou de l'élaboration du budget reste toujours d'actualité. La régularité de ces rapports est handicapée par la faible disponibilité des données et des informations sur la mise en œuvre en raison d'une faible capacité des institutions nationales à financer la collecte des données et la faiblesse de la culture évaluative

En outre, il n'existe toujours pas une fonction publique professionnelle et indépendante chargée de concevoir et de mettre en œuvre les programmes d'emploi des jeunes. La coordination est absente également avec les institutions liées à la situation des femmes ou même avec celles appuyant les groupes vulnérables.

La plupart des informateurs consultés sont unanimes sur l'importance de la participation des jeunes et des groupes marginalisés à la formulation et à la mise en œuvre des politiques pour assurer une meilleure prise en compte de leurs aspirations, leur adhésion, leur implication et la capitalisation des innovations. Pourtant dans la pratique, ils ne sont généralement impliqués que pendant la phase de la mise en œuvre à travers la participation d'un représentant des jeunes. Rares

sont les cas où ils sont associés dès la formulation des programmes. Toutefois, les espaces de participation pour qu'elles fonctionnent bien doivent être des espaces d'action des jeunes dotés de savoirs pertinentes (connaissances, comportements et habiletés). La mise en œuvre du projet villages intelligents, porté par les jeunes, constitue un exemple dans l'engagement des pouvoirs publics à renforcer l'implication des jeunes dans les processus développement.

VI. Conclusion

Suite à la première revue sur l'employabilité des jeunes de 2021, ce papier fait le point sur les changements intervenus depuis lors dans la mise en œuvre des politiques et programmes d'employabilité des jeunes au Niger.

Cette deuxième revue atteste de l'amorce d'une accélération des efforts de création d'emploi pour les jeunes. Certaines contraintes à l'employabilité des jeunes connaissent un début de prise en charge et un nouveau plan de développement économique et social et une nouvelle politique nationale de la jeunesse sont entrés en vigueur. Toutefois, les avancées restent encore timides et beaucoup de contraintes et obstacles subsistent, parmi lesquels la défaillance des mécanismes de suivi des jeunes bénéficiaires, l'insuffisance des budgets de financement, l'étroitesse de l'offre d'emploi, la méconnaissance des textes et leur faible application ainsi que la forte prévalence de l'informalité.

Sur le plan opérationnel, les efforts entrepris se traduisent, au niveau de l'offre de formation professionnelle, par l'inclusion des filières/chaines de valeurs agro-sylvo-pastorales et avicoles, un intérêt nouveau pour l'agro-écologie, l'orientation des femmes vers les domaines d'occupation non traditionnelle, l'accent mis sur le soutien aux jeunes déjà en activités et la tendance d'une extension de l'offre de formation aux jeunes déjà en activités. L'apparition de nouveaux documents de planification constitue une étape importante pour concrétiser le besoin d'un consensus politique autour des questions d'employabilité des jeunes en attendant leur mise en œuvre effective. A cela s'ajoutent les perspectives prometteuses apparues en termes de sources de financement.

Selon les informateurs consultés, les actions qui ont marché et ont eu des résultats satisfaisants concernent la digitalisation via les plateformes numériques, le continuum formation-installation, le renforcement des capacités des maîtres d'apprentissage ainsi que de leurs ateliers, la mise en place d'un ciblage précis, tenant compte de l'expérience préalable des jeunes dans les

métiers, la prise en compte des besoins émergents en intégrant des formations pertinentes, le suivi de proximité et l'accompagnement, la qualité des informations autour du programme, le déploiement des jeunes coachs locaux dans les villages, l'apprentissage par l'action ou « jeu de rôle ».

Les principaux enseignements tirés sont :

- la prise en compte adéquate des obstacles auxquels les jeunes femmes sont confrontées et des besoins spécifiques des groupes marginalisés est déterminante pour une efficacité des programmes et politiques d'employabilité des jeunes ;
- le fait d'accorder les mêmes chances à tous les jeunes ne garantit pas la représentation de tous les groupes de jeunes étant donné les préjugés sociaux et les stéréotypes dont sont victimes certains, notamment, les handicapés ;
- en exploitant les opportunités spécifiques de chaque région du pays, la formation professionnelle et l'apprentissage moderne et qualifié peuvent constituer des leviers importants pour booster le potentiel de création d'emplois ;
- la disponibilité des résultats de l'évaluation des interventions est nécessaire pour susciter l'offre auprès des décideurs et autres acteurs et pérenniser les pratiques ;
- l'implication des jeunes à toutes les étapes du processus suscite leur engagement ;
- en favorisant la diffusion de bonnes pratiques, la coordination des interventions rend les programmes et politiques plus efficaces.

Pour améliorer les opportunités d'emploi pour les jeunes, les femmes et les groupes marginalisés, les leviers politiques à considérer sont :

- du côté de l'offre : le développement des chaînes de valeur agro-sylvo-pastorales et halieutiques; le soutien à l'auto-emploi ou l'entrepreneuriat notamment dans les secteurs innovants comme le numérique et la promotion de partenariats avec le secteur privé. Ce résultat corrobore quelque peu celui de Nouri Mzid et al (2024) en termes d'enjeux pour générer des emplois plus productifs.
- du côté de la demande : la promotion de la formation professionnelle et l'apprentissage des jeunes dans les métiers innovants en lien avec les opportunités de chaque région; la

diffusion de l'information et l'orientation des jeunes et la promotion de la culture de l'esprit d'entreprise chez eux.

La nouvelle dynamique impulsée pour moderniser le monde rural et développer les chaînes de valeur agro-sylvo-pastorales et avicoles est salubre. Mais, son efficacité est tributaire de l'amélioration de la qualité des formations, le renforcement du dispositif d'encadrement, la modernisation des pratiques culturelles et la disponibilité des infrastructures adéquates (Boadu P. and al., 2020). Et même si plusieurs auteurs (Dedehouanou et al., 2021; Mueller, 2021; Omolo, 2022) mettent en exergue l'importance de primer la qualité de l'emploi, cette question ne constitue pas une préoccupation majeure dans le contexte nigérien où l'informalité est très répandue.

Les résultats de la revue mettent en exergue une dynamique de création timide de startups, impulsée par les partenaires techniques et les acteurs privés du réseau RESAEN (Sangaré et al, 2023). Les contraintes sont nombreuses mais les efforts entrepris par les pouvoirs publics nigériens pour alléger le poids de la fiscalité pour les jeunes et surtout faciliter l'accès au financement avec le FONAP concourent déjà à favoriser le développement de l'entrepreneuriat.

Avec la nouvelle charte des PME, les nouvelles mesures fiscales incitatives, l'amélioration du climat des affaires et les bonnes perspectives de développement du secteur pétrolier, le Niger dispose de tous les moyens pour générer un écosystème entrepreneurial dynamique et actif qui pourrait contribuer à diversifier l'économie et améliorer la productivité. Toutefois, il est indispensable d'inscrire les actions futures dans le cadre d'une stratégie globale d'interventions structurées qui déterminerait les priorités et les défis à prendre en charge. Cela est cohérent avec l'idée d'une nouvelle politique économique endogène de promotion des opportunités d'emploi soutenue par Robert Kappel (2022). Elle doit être soutenue par une multiplication des analyses qui permettent de comprendre les aspirations et les attentes professionnelles des jeunes, ainsi que les obstacles et contraintes perçus et réels auxquels ils sont confrontés. Les réflexions futures doivent aussi s'orienter vers la question de l'informalité qui est déterminante pour faciliter d'accès des jeunes à des emplois décents et de qualité.

Références

Alio Daouda (), Déclaration liminaire du ministre de la justice et des droits de l'homme, garde des sceaux, à l'occasion de la présentation du cinquième (5ème) rapport périodique du Niger sur la mise en œuvre

de la convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes.

- Benaini, N., Benaini, N., 2024. E-learning : Quelles compétences pour un usage efficace ? Article · February 2024 .
- Boadu P. et Fatunbi A.O. (2020). Characterization of Youth Employment Initiatives in selected African Countries: A synthesis Report. FARA Research Report 5(16): Pp 47 (Caractérisation des initiatives d'emploi de jeunes dans certains pays d'Afrique : un rapport de synthèse. Rapport de recherche du FARA). <https://library.farafrica.org/wp-content/uploads/2020/04/FRR-Vol-5-No-16-2020-Youth-Employment-Initiatives-in-Africa-A-synthesis-Report.pdf>.
- Bureau International du Travail (BIT), 2020. Etude sur les apprentissages de qualité dans cinq pays d'Afrique de l'Ouest : Bénin, Côte d'Ivoire, Mali, Niger et Togo. Genève.
- Cho, Y., and M. Honorati. 2013. "Entrepreneurship programs in Developing Countries: A Meta Regression Analysis", World Bank Policy Research Working Paper No. 6402 and IZA Discussion Paper 7333.
- CIPMEN 2021. Co-construire des entreprises innovantes et durables au NIGER, Rapport d'activité 2020.
- Dedehouanou, S.F.A., Tiberti, L., Houeninvo, G.H., Monwanou, D.I., 2021. Working while studying: Employment premium or penalty for youth? Journal of International Development 34, 415–441.
- Eléonore d'Achon (2023), Two decades of national employment policies 2000-2020 – Part II: Towards a new generation of national employment policies (NEPs): What can we learn from the evolution of the scope and content of NEPs, Geneva: International Labour Office, 2023.
- Filmer Deon et al. (2014), L'emploi des jeunes en Afrique subsaharienne. FORUM POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'AFRIQUE. Banque Mondiale
- FNHN (Fédération Nigérienne des Handicapés du Niger), 2018. Rapport alternatif sur la mise en œuvre de l'agenda 2030 au Niger, se rapportant à la Convention Relative aux Droits des Personnes Handicapées. https://tbinternet.ohchr.org/Treaties/CRPD/Shared%20Documents/NER/INT_CRPD_NGO_NER_31980_F.pdf.
- Fonds Monétaire International (FMI), 2023. Rapport des services du FMI pour les consultations de 2022 au titre de l'article IV. Deuxième revue de l'accord au titre de la facilité élargie de crédit et demandes de dérogation pour inobservation d'un critère de réalisation et de modification d'un critère de réalisation, avril 2023 — Communiqué de presse ; Rapport des services du FMI ; annexe d'information ; analyse de viabilité de la dette et déclaration de l'administrateur pour le Niger.
- Gordon Betcherman, Karina Olivas and Amit Dar, 2004, Impacts of Active Labor Market Programs: New Evidence from Evaluations with Particular Attention to Developing and Transition Countries. Social Protection Discussion Paper Series, No. 0402. Social Protection Unit, Human Development Network, The World Bank.
- Halidou I. et al, 2013. Rapport de synthèse du Forum national sur la Politique Nationale de Protection Sociale. Niamey 12, 13, 14.
- KAMGA, B.F., 2019. Rapport général de l'étude « Améliorer les politiques d'emploi des jeunes en Afrique subsaharienne ». Centre de Recherches pour le Développement International.
- Matteo Rizzo, Blandina Kilama & Marc Wuyts (2015) The Invisibility of Wage Employment in Statistics on the Informal Economy in Africa: Causes and Consequences, The Journal of Development Studies, 51:2, 149-161, DOI: 10.1080/00220388.2014.968136. <https://doi.org/10.1080/00220388.2014.968136>.
- Ministère de la jeunesse et des Sport, 2023. Politique nationale de la jeunesse.
- Ministère des Finances, 2019. Stratégie Nationale de Finance Inclusive (SNFI) révisée et son plan d'actions

2019-2023.

- Ministère des Finances, 2022. « Plan de Développement Economique et Social 2022-2026 », Niger.
- Mueller, B., 2021. Rural youth employment in sub-Saharan Africa: Moving away from urban myths and towards structural policy solutions. International Labour Organization, p. 127.
- Ngene, G., Pinet, M., Maclay, C. et al. (2021) Strengthening youth livelihoods and enterprise innovation in Africa's digital era. ODI Working paper. London: ODI (www.odi.org/publications/strengthening-youth-livelihoods-and-enterprise-innovation-in-africas-digital-era).
- Nouri Mzid et Mohamed Bachir Niang, 2024. « L'emploi des jeunes en Afrique : propos introductifs », *Revue de droit comparé du travail et de la sécurité sociale* [En ligne], 3 | 2024, mis en ligne le 01 octobre 2024, consulté le 03 février 2025. URL : <http://journals.openedition.org/rdctss/8515> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/12f0k>.
- Omolo, J., 2022. Growth Sectors, Youth and Employment: Challenges and Way Forward: A Synthesis Paper of Ethiopia, Mali and Nigeria Country Case Studies. AERC Working Paper GSYE-004, Nairobi.
- Robert Kappel (2022), Afrique: les défis de l'emploi, un fossé grandissant, Friedrich-Ebert-Stiftung. Bonn 2022.
- Sangaré et al, (2023). What works for Youth Employment in Africa: A review of youth employment policies and their impact in Niger. Analyse des politiques pour l'emploi des jeunes et leur impact au Niger. PEP Working Paper Series ISSN 2709-7331. Juillet 2023.
- Swiss Contact Niger, (2017). Étude de cas: Mise à jour des connaissances sur l'apprentissage professionnel dans l'économie informelle au Niger.
- UNICEF (2021). Analyse rapide de genre – Niger, 2021

Annexes

Annexe 1 : Liste indicative des interviewés en région

1	Le Chef d'agence de l'ANPE	Il est responsable de la mise en œuvre des programmes d'emploi des jeunes au niveau régional, détient les informations sur les changements intervenus, le système de suivi, les obstacles et les bonnes pratiques.
2	Le représentant régional du CIPMEN	Il est un acteur de mise en œuvre des actions d'incubation et autres services d'appui à l'entrepreneuriat.
3	Le Secrétaire General du gouverneur de la région ou de la mairie	C'est l'autorité politique qui est responsable de la supervision de toutes les politiques et stratégies au niveau régional. Il peut fournir les informations sur le processus de ciblage des jeunes, la pertinence des interventions.
4	Le représentant de la Chambre de commerce et de l'industrie	Information sur le déroulement du processus, son degré d'implication.
5	Le représentant du FAFPA ¹⁶	Il est responsable de la mise en œuvre des programmes de formation professionnelle au niveau régional. Il détient notamment les informations relatives aux bénéficiaires de formation, aux résultats difficultés et bonnes pratiques.
6	Un inspecteur de travail	Il est garant du respect des textes et de la législation du travail, du règlement des conflits professionnels et la défense des droits du travailleur.
7	Le conseiller emploi régional	Il est chargé de l'accueil, l'orientation, l'information et le suivi personnalisé du demandeur d'emploi.
8	Un Représentant de la société civile	Observateur indépendant des politiques et programmes d'employabilité des jeunes.
9	Le représentant du Conseil Régional de la	Représentants des bénéficiaires avec qui les informations sur les interventions vécues des politiques et

¹⁶ Le FAFPA (Fonds d'Appui à la Formation Professionnelle et l'apprentissage) soutient la mise en œuvre des projets et programmes dans le domaine de la petite entreprise du secteur informel, de l'apprentissage et de l'aide domestique où les femmes et les jeunes sont majoritairement employés.

	Jeunesse (CRJ)	programmes en faveur des jeunes peuvent être captées. Leurs perceptions de l'utilité des interventions, le ciblage, les forces et les faiblesses sont aussi captées.
10	Le représentant du Cadre de Concertation des Associations de Jeunesse (CCAJ)	
11	Le président d'une association de jeunesse	
12	Un représentant de jeunes vulnérables (handicapés, jeune femmes, démunis)	
13	Le Jeune coach local	
14	Une personne ressource	

Annexe 2: Composition des membres des focus groups en région

1	<ul style="list-style-type: none"> o 2 jeunes bénéficiaires d'appui à l'entrepreneuriat fournis par ANPE o 2 jeunes bénéficiaires de formation identifiés par l'ANPE dont une femme ou un handicapé o 2 jeunes disposant des idées de projet dont une femme, fournis par le CIPMEN ou la Chambre de Commerce o 2 jeunes artisans en activité proposés par la chambre de commerce et d'artisanat dont une femme o 2 jeunes quelconques 	Ils sont plus à même de parler des conditions de la mise en œuvre effective des interventions des programmes de jeunes. Ils détiennent aussi les informations sur les résultats atteints, les difficultés et les bonnes pratiques. Ils peuvent nous renseigner sur la transparence des critères de sélection, l'adéquation des interventions avec les aspirations des jeunes.
2	<ul style="list-style-type: none"> o 2 jeunes startups fournis par le CRJ o 2 jeunes fournis par le CCAJ dont une femme o 2 jeunes quelconques membres d'une association de jeunes 	Ils peuvent communiquer leur perception des interventions et leur opinion sur leur adéquation avec les aspirations des jeunes.

	<ul style="list-style-type: none"> o 2 jeunes scouts dont une femme o 2 jeunes femmes entrepreneures actives 	
--	--	--

Annexe 3 : Projets et programmes d'intermédiation ou de placement, d'orientation professionnelle

Institution publique concernée	Objectifs	Cibles	Durée	Avantages	commentaires
Promotion de l'Employabilité et de l'Insertion économique des Jeunes (PEMIJ)	Soutenir l'employabilité et l'insertion économique des jeunes.	Jeunes diplômés et jeunes déscolarisés ou non scolarisés âgés de 15 à 25 ans désireux de s'insérer dans le domaine du bâtiment et des travaux publics dans les régions de Tillabéry et Niamey		Accompagnement pour le stage ou le contrat à durée déterminée, Placement en apprentissage Tutoré dans des structures partenaires pérennes	Ambassade des Pays Bas
Agence Nigérienne de Volontariat pour le Développement (ANVD)	Valoriser et développer le capital humain des jeunes à travers la participation aux actions de développement via le volontariat.	Jeunes âgés d'au moins 18 ans	2 ans pour le volontariat de compétence et 5 à 10 ans pour le volontariat communautaire	Prime mensuelle de volontariat	

Source : Auteurs

Annexe 4 : Projets et programmes de formation professionnelle

	Objectif	Cibles	COMPOSANTES		FINANCEMENT
				urée	
Projet renforcement de l'entrepreneuriat en élevage « REEL MAHITA » 2022-2026 –	Former et insérer les jeunes au sein des filières de l'élevage	Jeunes ruraux et urbains des régions de Dosso, Tillabéry et de Tahoua	Composante formation initiale professionnalisante : l'objectif est de former et insérer 2000 jeunes		ans - 15.600.000 EURO
	Contribuer à la professionnalisation et à l'autonomisation des promoteurs de Micro, Petites et Moyennes Entreprises (MPME) au sein des Filières Chaines de valeur d'Élevage (FCVEL)	Acteurs actifs au sein des filières/chaînes d'élevage, porteurs de projet d'entreprise et sollicitant des appuis techniques et financiers pour l'extension et le développement de leur business	Composante formation continue des acteurs professionnels des filières/chaines de valeur d'élevage (bétail/viande, laits et aviculture)		-
Programme GWANI 2023-2035 dont la phase I 2023-2027	Accroître l'employabilité et l'insertion des jeunes femmes et hommes en mettant en place un Système de Formation Professionnelle (SFP) régulé, attractif et adapté aux besoins du marché de travail	Jeunes femmes et hommes nigériens de 15-35 ans y inclus les plus vulnérables	<ul style="list-style-type: none"> o Formation et renforcement de régulateurs du SFP en vue d'une meilleure insertion socioéconomique ; o Soutien au développement des compétences des jeunes femmes et hommes dans les métiers porteurs et particulièrement les métiers du BTP, de la transformation 	ans	588 700 €

	local et en associant le secteur privé agricole et semi-industriel.			agroalimentaire et des nouvelles technologies en lien avec le secteur privé ; <ul style="list-style-type: none"> ○ Élargissement de perspectives pour des jeunes femmes et hommes vulnérables à travers l'accès à la Formation Professionnelle courte (FIP). 	
--	---	--	--	--	--

Source : Auteurs

Annexe 5 : Projets et programmes de soutien technique et d'appui à l'entrepreneuriat

	Objectif	Cibles	Avantages	AXES ou COMPOSANTES	FINANCEMENT
Promotion de l'Employabilité et de l'Insertion économique des Jeunes (PEMIJ) Noembre 2021-décembre 2024	Soutenir l'employabilité et l'insertion économique des jeunes.	Jeunes motivés à développer un projet professionnel de 15 à 25 ans (et 35 ans pour la création d'entreprises) dans les régions de Dosso et de Tillabéry.	20000 jeunes motivés visés	Développement de dispositifs inclusifs de formation et d'insertion professionnelle et d'accès au marché, adaptés aux contextes, durables et visant la création d'entreprises viables, d'auto-emploi et d'emploi pérennes	5,26 milliards FCFA Ambassade des Pays Bas
Promotion de l'Entreprenariat Local dans le secteur rural	Contribuer à la sécurité alimentaire et	Femmes et jeunes sortants des CFM de	Bénéficiaires directs : 5000 femmes et jeunes, dont	Promotion de l'entrepreneuriat local dans les chaines de valeurs agricoles	2,77 milliards FCFA.

(PROMEL) Janvier 2022-Avril 2024	nutritionnelle des ménages de Dosso et Maradi.	Dosso et de Maradi, exploitations familiales; OP, sociétés coopératives, entreprises agricoles, femmes et jeunes entrepreneurs, les start-up formelles et informelles	150 des régions de Dosso et Maradi	MPME	porteuses, création d'emplois et revenus décents pour les femmes (à partir de 18 ans) et les hommes (âgés de 18 à 35 ans)	
Projet IDEE (Initiatives pour le Développement de l'Entreprise)	Soutenir la création et l'expansion d'activités productives	Jeunes de 18 à 35 ans, femmes porteuses des projets entrepreneuriaux, migrants nigériens de retour et communautés hôtes.	4 personnes dans les régions de Zinder, Tahoua, Niamey et Agadez, notamment les jeunes, les	350	La formation professionnelle, l'accès à l'emploi à travers l'insertion professionnelle et la création d'opportunités concrètes de création d'entreprises et d'emplois.	4 millions d'euros, pour une durée de 36 mois *
Programme d'Assistance Technique à l'Entrepreneuriat des Jeunes (PATEJ)	Apporter une assistance Technique aux acteurs de l'Ecosystème dans la promotion de l'entreprene	jeunes de 18 à 35 ans			Amélioration de la formation initiale entrepreneuriale des jeunes, le suivi des incubateurs, des SAE et des entreprises des jeunes, l'accompagnement et le financement des porteurs d'idées de projets.	1,721 milliards

	uriat des jeunes au Niger				
--	---------------------------------	--	--	--	--

* Ministère des Affaires Étrangères italien, avec l'appui technique de l'Agence italienne pour la Coopération au Développement,

Source : Auteurs

Annexe 6 : Projets et programmes de soutien au développement des start-ups

	OBJECTIF	CIBLES	AVANTAGES	AXES OU COMPOSANTES	FINANCEMENT
Projet Villages intelligents pour la croissance rurale et l'inclusion numérique (PVI) ¹⁷ : START-UP & FINTECH CHALLENGE (SFC)	Promouvoir la création de nouveaux produits numériques visant à catalyser l'inclusion financière numérique au Niger	Startups ou Fintechs ¹⁸ œuvrant dans le domaine de l'inclusion financière, en amorçage, en développement ou matures	Accès à des subventions dont un appui technique et financier allant de 5 millions jusqu'à 145 millions de FCFA	Les candidatures féminines sont vivement encouragées. 13 Start-ups et Fintechs primées dans les 3 catégories	Près de 60 milliards de FCFA dont la moitié sous forme de dons
Programme Nexus Eau-Energie-Sécurité alimentaire (EESA)	Identifier et accélérer des startups EESA ou assimilés à fort impact et appuyer la	Startup formelle créée avant janvier 2018 et en activité (réalisation	Accompagne technique et commercial sur 8 mois,	Les candidatures des femmes principales promotrices de startups vivement encouragées.	

¹⁷ Le Gouvernement du Niger a obtenu de l'IDA (Groupe de la Banque Mondiale) un crédit et un don pour le financement du Projet Villages Intelligents pour la Croissance Rurale et l'Inclusion Numérique (PVI) mis en œuvre par l'ANSI (Agence Nationale pour la Société de l'Information).

¹⁸ Financial technology

AVRIL 2022 levée de fonds à leur profit de de chiffre d'affaires depuis plus de 2 ans) - citoyen ou résident dans les pays membres de l'ABN mentoring et mise en relation avec des investisseurs d'impact, mise à disposition d'un fonds d'amorçage direct de 16 millions pour la meilleure startup

Source : Auteurs

Annexe7 : Projets et programmes d'intermédiation

	OBJECTIF	CIBLES	COMPOSANTES	DURÉE	FINANCEMENT
Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel (PRAPS-2) 2022-2027 Composante III « Amélioration des chaînes de valeur du bétail ».	Favoriser la réduction de la pauvreté et renforcer la résilience des ménages en assurant l'accès à des marchés concurrentiels et inclusifs et augmenter le développement des chaînes de	la Pasteurs et agro-pasteurs et la des en l'accès marchés concurrentiels et inclusifs et le développement des chaînes de	<ul style="list-style-type: none"> Améliorer les connaissances scientifiques, techniques et économiques sur le pastoralisme; Mener des actions d'intégration régionale ciblées (actualisation de la cartographie des corridors, géo-référencement des 	2022-2027	7,59 milliards de FCFA Banque Mondiale

		valeur du bétail			infrastructures, etc.),			
					<ul style="list-style-type: none"> Former et renforcer les compétences en pastoralisme des cadres supérieurs (Master professionnel pastoralisme d'AGRHYMET, Web Mapping, etc.). 			
Projet d'Appui Pastoralisme Sahel 2022-2027	Régional au (PRAPS-2)	Contribuer à une plus grande inclusion socio-économique des populations pastorales, en particulier des jeunes et des femmes	Pasteurs et agropasteurs ; leurs familles Associations et organisations de pasteurs ; Professionnels du sous-secteur de l'élevage ; Vétérinaires privés et auxiliaires de santé animale ; Services vétérinaires publics ; Collectivités territoriales ;	et Formation professionnelle, inscription dans les registres sociaux et civils et soutien direct au développement d'activités génératrices de revenus	2022-2027	5,6925 milliards de FCFA dont 1,0925 milliards FCFA pour le fonds additionnel		BANQUE MONDIALE
	Composante IV : « Amélioration de l'inclusion sociale et économique, femmes et jeunes ».			Des subventions en espèces (jusqu'à 450 dollars par personne) aux populations pastorales et agropastorales très vulnérables,				

Source : Auteurs